



Chevaux en pension dans les fermes bio

Bio, ça veut dire quoi?

L'agriculture biologique est née dans les années 1920; c'est un système agricole complexe qui tient compte des cycles naturels et utilise leurs synergies.

Par exemple, on sélectionne pour les grandes cultures des variétés qui demandent moins d'engrais et étouffent mieux les mauvaises herbes pendant leur croissance, et les rotations culturales sont conçues pour qu'il y ait le moins possible de maladies fongiques et pour que les cultures trouvent dans le sol suffisamment d'éléments nutritifs. Les ravageurs des cultures sont combattus avec leurs ennemis naturels.

Les animaux agricoles sont élevés dans des conditions respectueuses des besoins des différentes espèces et adaptées aux conditions locales, ce qui permet de favoriser de manière naturelle leur santé et leur bien-être. Les animaux reçoivent en outre des aliments qui correspondent à leurs besoins. Et, dans les fermes Bio Suisse (reconnissables au label Bourgeon), toutes les surfaces et toutes les branches de production sont toujours entièrement reconverties à l'agriculture biologique.

Adresses de contact

Cahier des charges:

Bio Suisse, Peter Merian-Strasse 34, CH-4052 Bâle
Tél. 061 204 66 66, Fax 061 204 66 11
bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch

Vulgarisation bio:

FiBL, Véronique Chevillat, Service de conseils du FiBL
Ackerstrasse 113, Postfach 219, CH-5070 Frick
Tél. 062 865 04 12, Fax 062 865 72 73
veronique.chevillat@fibl.org, www.fibl.org,
www.bioactualites.ch

Informations générale sur l'élevage des chevaux:

Haras national suisse HNS
Les Longs Prés, CP 191, CH-1580 Avenches
Tél. 026 676 62 06, Fax 026 676 62 08
www.nationalgestuet.ch

Surveillance des parasites:

Informations sur le vermifugeage ciblé
www.healthbalance.ch

Impressum

Éditeur: Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL),
CH-5070 Frick
Auteure: Barbara Früh
Layout: Daniel Gorba
Photos: Yannick Andrea, Iris Bachmann, Barbara Früh
Pour commander ce prospectus: www.shop.fibl.org (Numéro de
commande 1609, téléchargement gratuit ou commande)
2013 © FiBL



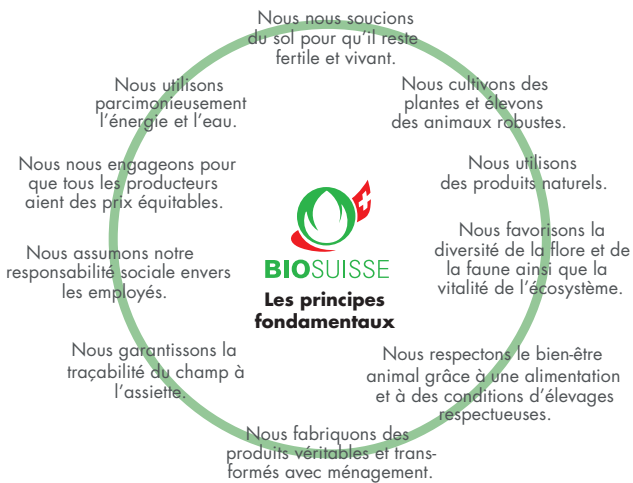
Bienvenue!

Nous sommes heureux que vous placiez votre cheval dans une ferme bio et lui donniez ainsi un environnement sain et respectueux de ses besoins. Voici une brève présentation de ce qu'est l'agriculture biologique et de ce dont il faut tenir compte pour les chevaux en pension dans des fermes bio.



Les directives bio pour les chevaux en pension

Le Cahier des charges du Bourgeon est basé sur le Concept directeur de Bio Suisse, la Fédération des producteurs biologiques suisses.



Conditions d'élevage

Les sorties à l'air libre sont obligatoires (dispositions de la SRPA, art. 61 de l'ordonnance fédérale sur les paiements directs), ce qui veut dire que les chevaux vont au moins 26 jours au pâturage de mai à octobre et au moins 13 jours par mois au parcours de novembre à avril.

Santé des animaux

Les points suivants doivent être respectés:

- Les animaux doivent être traités en cas de blessure ou de maladie, mais la priorité est donnée aux produits naturels et aux méthodes alternatives.
- Les médicaments chimiques ne doivent pas être administrés préventivement. Il est recommandé de ne donner des vermifuges qu'après une analyse qui prouve que c'est nécessaire.
- Il n'y a pas d'exigences bio particulières pour les traitements vétérinaires des chevaux en pension.

Alimentation

Les chevaux bio reçoivent normalement une alimentation 100 % bio, mais il y a une exception pour les chevaux en pension:

- Au moins 90 % des fourrages doivent être de qualité Bourgeon. Le propriétaire du cheval peut acheter 10 % de la consommation de son animal sous forme de fourrages conventionnels. Ces aliments doivent être stockés à part ou marqués de manière à pouvoir être attribués sans hésitation au propriétaire du cheval. Il est recommandé de tenir un journal des achats ou un journal d'écurie pour les fourrages.
- Les aliments ne doivent pas contenir d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Le renseignement est indiqué sur la liste des ingrédients imprimée sur les sacs d'aliments.

- Vous pouvez acheter des aliments bio pour chevaux entre autres auprès des moulins suivants: Moulin Chevalier SA, W. Grüninger AG, J.+ W. Iseli, F. Jordi Profutter AG, A. Lehmann Bioprodukte AG, Niederhäuser AG, Moulin Rytz AG, Strahm Mühle AG, UFA AG.

Calcul de la proportion d'aliments conventionnels

Pour savoir combien d'aliments conventionnels on peut acheter, on se base sur la consommation annuelle de matière sèche (MS) d'un cheval moyen estimée pour une unité de gros bétail fumure (UGBF). Le coefficient UGBF par cheval peut-être modifié, par exemple s'il s'agit d'une jument suitée. Le responsable de la ferme ou la conseillère du FiBL peut vous renseigner à ce sujet.

MS consommée par UGBF par année	5500 kg
Un cheval vaut	0.7 UGBF
MS consommée par cheval (5500 kg x 0.7)	3850 kg
Quantité de MS conventionnelle autorisée (10 % de 3850 kg)	385 kg
Quantité d'aliment correspondante, p. ex. de l'avoine à 87 % de MS	442.5 kg